



Inspecteur / Inspectrice des douanes et droits indirects

L'inspecteur ou l'inspectrice des douanes et droits indirects protège les frontières du territoire et la régulation des échanges commerciaux, en luttant contre la fraude, la contrebande et les trafics illicites.

SOMMAIRE

Le métier

Compétences requises

Où l'exercer ?

Les études

Emploi et secteur

Salaire du débutant

Pour aller plus loin

Niveau minimum d'accès : **bac + 3**

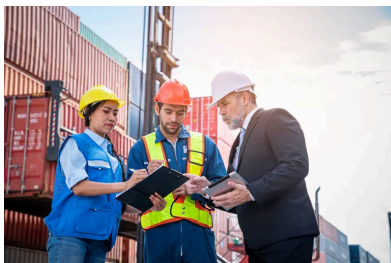
Salaire débutant : **1944 €**

Statut : **Statut fonctionnaire**

Synonymes : Douanier / douanière

Secteur professionnel : Fonction publique

Centres d'intérêt : Enquêter, analyser l'information, je veux en faire mon travail, J'ai le sens du contact, J'aime organiser, gérer



© kelvn/iStock/Getty Images

Le métier

Administration générale

À la direction générale ou dans l'une des directions ou services à compétence nationale, l'inspecteur ou l'inspectrice des douanes et droits indirects exerce des missions de rédacteur ou rédactrice spécialisés dans un domaine d'expertise. Au sein des services contentieux des directions régionales, il ou elle représente son administration dans le cadre de procès, à la suite de constatations douanières en devenant l'agent ou l'agente poursuivant.

Opérations commerciales

Plusieurs « spécialisations » (non exhaustives) peuvent être exercées au sein de la branche des opérations commerciales : conseil aux entreprises (pour informer les entreprises sur la réglementation douanière et les accompagner dans leurs démarches) ; audit (pour s'assurer de la conformité des procédures des entreprises revendiquant le statut d'OEA (opérateur économique agréé) ; enquête (pour traquer les potentielles fraudes : fausses déclarations de valeur, non-respect des normes ou des mesures d'embargo, exonérations indues, etc.) au sein d'un SRE (service régional d'enquête) (SRE) ou de la DNRED (Direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières).

Surveillance

En tant que chef ou cheffe de la surveillance douanière, il ou elle encadre des agents et agentes, contrôle l'exécution de leurs missions, dirige les opérations importantes, anime des formations professionnelles, etc. En tant qu'officier ou officière de douane judiciaire, sur réquisition du procureur de la République ou sur commission rogatoire du juge d'instruction, il ou elle procède à des enquêtes judiciaires.

Compétences requises

Intégrité inconditionnelle

L'inspecteur ou l'inspectrice des douanes et droits indirects doit être honnête, intègre et faire preuve d'éthique professionnelle. Il ou elle ne doit pas avoir subi de condamnations figurant au bulletin n°2 du casier judiciaire.

Observation et rigueur

Pour repérer des comportements suspects, détecter des fraudes, etc., il ou elle doit faire preuve d'un grand sens de l'observation, de patience et de réactivité. Il faut également faire preuve de rigueur pour faire respecter les réglementations, mais aussi pour repérer des anomalies et mener des enquêtes approfondies.

Connaissances techniques

L'inspecteur ou l'inspectrice doit maîtriser les lois et les règlements relatifs aux douanes et aux impôts indirects : TVA, droit de douane, taxes sur la consommation, et parfois aussi, le commerce de certains produits comme le tabac, l'alcool, le pétrole, le gaz, les véhicules ou les produits dits « de luxe ». Il ou elle doit aussi savoir analyser des documents et interpréter des données financières et commerciales.

Sens du travail en équipe

Savoir communiquer et collaborer efficacement avec ses collègues, différents services (en interne comme en externe), divers interlocuteurs (entreprises, particuliers, etc.) est indispensable.

Où l'exercer ?

Cadre de la fonction publique

L'inspecteur ou l'inspectrice des douanes et droits indirects est un cadre de la fonction publique d'État de catégorie A. À ce titre, il ou elle est apte à encadrer une équipe de douaniers et douanières, gérer un service, etc.

Majoritairement sur le terrain

Selon le poste occupé, l'inspecteur ou l'inspectrice peut surveiller et contrôler, réaliser des tâches administratives dans un bureau des services douaniers. Toutefois, la majorité travaille sur le terrain pour éviter les fraudes, faire respecter les embargos, éviter l'introduction de produits dangereux sur le territoire national et européen.

Disponible et mobile

La surveillance douanière suppose d'être très disponible et mobile, pour assurer des missions 24 heures/24, 365 jours/an, en France et en Europe. L'affectation se fait dans différentes régions de France, ou à l'étranger dans le cadre de missions de coopération douanière avec d'autres pays.

Les études

Après le bac

3 ans au minimum pour obtenir une licence, un BUT ou une licence professionnelle et pouvoir se présenter aux concours d'inspecteur. (catégorie A). Une fois admis, les candidats et candidates suivent une formation professionnelle (12 mois) à l'École nationale des douanes de Tourcoing, puis une formation pratique (6 mois) sur leur lieu d'affectation.

Emploi et secteur

Évolution interne

Les inspecteurs et inspectrices des douanes et droits indirects peuvent, après 5 ans d'ancienneté, évoluer vers des postes d'encadrement supérieur, passer des concours professionnels pour accéder à des fonctions de direction et devenir, par exemple, chefs ou cheffes de service, responsables de brigades ou occuper des postes de gestion au sein de l'administration des douanes.

Diversification des fonctions

Il leur est aussi possible de changer de branche d'activité et de travailler dans des domaines variés en devenant, par exemple : spécialistes dans la lutte contre la fraude, la protection de l'environnement ou la sécurité sanitaire ; formateurs ou formatrices dans les écoles des douanes ; responsables des ressources humaines. Il leur est aussi possible de faire du conseil aux entreprises, de l'audit des procédures douanières, d'enquêter ou d'analyser dans les services régionaux d'enquête, de diriger un service douanier de la surveillance ou encore de devenir officiers ou officières de douane judiciaire (après obtention d'une qualification spécifique).

Spécialisation et expertise

Avec l'expérience, les inspecteurs et inspectrices peuvent se spécialiser dans des domaines spécifiques. Ils peuvent devenir des experts et expertes reconnus dans leur domaine et jouer un rôle clé dans la formation des nouvelles recrues.

Salaire du débutant *

Entre 1944 et 3327 euros brut par mois, pour la branche des opérations commerciales et d'administration générale, primes incluses.

Entre 3200 et 3284 euros brut par mois, pour la branche surveillance, primes incluses.

* variable en fonction du lieu d'exercice, du statut.

Pour aller plus loin

Sur le web

[Portail de la Direction générale des douanes et droits indirects](#) ↗

Centres d'intérêt

[J'ai le sens du contact](#) →

[J'aime organiser, gérer](#) →

Autres métiers à découvrir

Contrôleur des douanes et droits indirects

Inspecteur des finances publiques

Agent administratif des finances publiques

Préfet

Surveillant du palais du luxembourg